



**Conseil Communautaire**  
**25 avril 2019**  
**Dole – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 16  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 17 avril 2019  
Date de publication : 3 mai 2019

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### **Référence**

N°GD 24/19

### **Objet**

Création d'emplois saisonniers pour la période estivale 2019

### **Secrétaire de séance**

Jean-Claude ROBERT

### **Rapporteur :**

Jean-Michel DAUBIGNEY

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment à l'article 3, la collectivité procède chaque année au recrutement d'agents contractuels pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

Durant la période des congés d'été, entre juin et septembre 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole recrutera ainsi des agents occasionnels à la Direction des Médiathèques (Lecture publique), à la Direction Enfance-Jeunesse, au Parc Aquatique Isis et à la piscine Léo Lagrange de Tavaux.

Ces emplois saisonniers seront confiés principalement à des étudiants et des lycéens majeurs. Les saisonniers affectés à la Direction Enfance-Jeunesse seront recrutés principalement sous contrat d'engagement éducatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la création d'emplois saisonniers pour les services de la Lecture Publique, de l'Enfance Jeunesse, du Parc Aquatique Isis et de la Piscine Léo Lagrange de Tavaux, pour la période de juin à septembre 2019.

Lecture publique : 3 emplois saisonniers représentant 9 semaines de travail à temps complet afin d'exercer les fonctions d'adjoint du patrimoine,

Enfance-Jeunesse : 35 emplois saisonniers représentant 105 semaines de travail à temps complet afin d'exercer les fonctions d'adjoint d'animation dans les centres de loisirs et d'accueil sans hébergement,

Parc aquatique et Piscine Léo Lagrange de Tavaux : 120 emplois saisonniers représentant 360 semaines de travail à temps complet afin d'exercer les fonctions d'adjoint technique, d'adjoint administratif ou d'éducateur des activités physiques et sportives.

Fait à Dole  
Le 25 avril 2019  
Le Président Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale